

Sauf dérogation ministérielle, accordée individuellement dans des cas exceptionnels, les options ne peuvent être modifiées après le 15 janvier 2021
(A.R. du 29 juin 1984, article 20, § 3.2)

I. Formation commune 16 h		
Cours de philosophie et citoyenneté		1
Religion/morale/CPC		1
Français		3
Formation historique : Histoire		1
Formation géographique : Géographie		1
Formation mathématique : Mathématique		2
Formation scientifique		2
Langue moderne I Anglais / Néerlandais		2
Education physique		2
Français : Renforcement		1
II. Options groupées	Cuisine-Salle 20 h	Boulangerie-Pâtisserie 20 h
Technologie du métier : cuisine	2	
Technologie du métier : salle	2	
Langue moderne I : Anglais/Néerlandais	1	
Economie professionnelle et organisation du travail		1
Technologie		1
T.P. boulangerie-pâtisserie		18
T.P. cuisine/salle	13	
Renforcement pratique	2	
Total - nombre d'heures	36	36
Abréviation grille	P22 A	P22 B